

DUERP et RPS



Groupe de travail RPS
2017

APPORT DU SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL DANS LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION DES RISQUES

Le positionnement du service de Santé Travail vise à conseiller les entreprises dans leur démarche d'évaluation des risques suivant les principes ci-dessous :

- Principe **D'ENGAGEMENT DE L'EMPLOYEUR** dans la démarche
- Principe **D'ADAPTABILITÉ DE LA DÉMARCHE** aux métiers
- Principe **D'AUTONOMIE DE L'EMPLOYEUR** dans l'évaluation des risques
- Principe **DE PARTICIPATION** des salariés et des Instances Représentatives du Personnel (IRP)
- Principe de finalité de l'employeur dans **LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION**

APPORT DU SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL DANS LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION DES RISQUES

Dans cette logique le SST peut accompagner les entreprises sur les thématiques liées aux risques physiques, organisationnels et psychosociaux **INDISSOCIABLES**.

- Appui des intervenants pluridisciplinaires du plateau technique et plateau médical

La démarche d'intervention en ergonomie s'appuie sur la construction sociale,

à savoir :



CONTEXTE ET GRANDES ÉTAPES



L'Assistant Santé Travail peut accompagner l'entreprise dans la démarche qui lui est propre

- Suivant la taille de l'entreprise, son conseil est adapté

La 1^{ère} étape consiste à analyser les enjeux et le contexte dans lequel évolue la structure

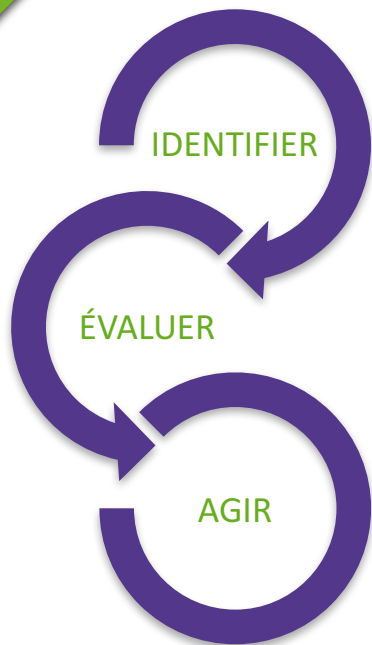
- Pour s'inscrire dans une démarche de prévention pérenne



Intervenir sur les RPS, c'est établir un diagnostic avec l'entreprise

- Qui doit déboucher sur un plan d'actions, sur des mesures préventives et correctives

LES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE DE PRÉVENTION



Au préalable : Analyse du contexte et de la demande

Entretien avec la direction
Entretien avec les IRP

Les effets sur la **santé** des salariés (indicateurs santé travail)
Les effets sur **l'entreprise** (indicateurs sociaux, RH, de prod)
Les causes dans le travail (facteurs de risques)

Mesurer et pondérer le **niveau de risque** en fonction des fréquences d'occurrence et des effets sur la santé
Déterminer les **priorités** d'action

Construire les solutions dans une **démarche participative**
Planifier la mise en œuvre et le suivi

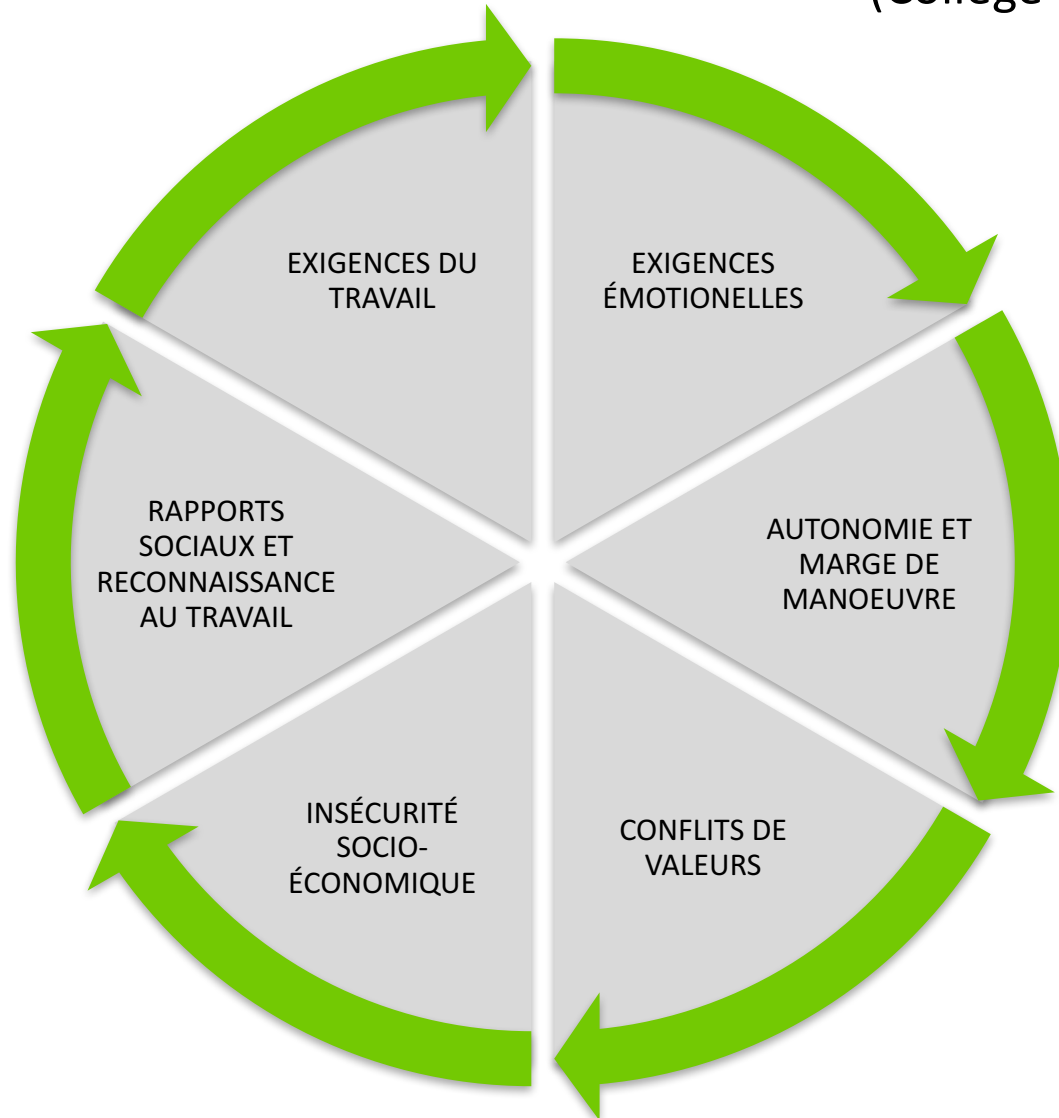


AVEC QUI ?

Une structure décisionnelle : direction, CHSCT, équipe médicale, ...
Une structure opérationnelle : encadrants, salariés, CHSCT, équipe médicale, métiers connexes

LES FACTEURS DE RPS

(Collège de Gollac, 2008)





LES FACTEURS DE RISQUES

(et sous-thèmes) – éclairer le travail – préparer le plan d'action

FACTEURS DE RISQUE	SITUATION DE CONTRAINTES / DE RESSOURCES	AXE DE RÉFLEXION
EXIGENCES AU TRAVAIL		
<p>Charge de travail Contraintes de rythme de travail Niveau de précision des objectifs de travail Attention et vigilance dans le travail</p> <p>Adéquation des objectifs avec le moyens et responsabilités Compatibilité des instructions de travail entre elles</p> <p>Gestion de la polyvalence Interruption dans le travail</p> <p>Horaires de travail (durée et horaires atypiques) Conciliation travail-hors travail</p>		



LES FACTEURS DE RISQUES

(et sous-thèmes) – éclairer le travail – préparer le plan d'action

FACTEURS DE RISQUE	SITUATION DE CONTRAINTES / DE RESSOURCES	AXE DE RÉFLEXION
EXIGENCES ÉMOTIONNELLES		
Relation au public / Tensions sociales Confrontation à la souffrance d'autrui Maitrise des émotions		
AUTONOMIE / MARGES DE MANOEUVRE		
Autonomie à prendre des décisions, choisir sa méthode/outils de travail Autonomie temporelle Mobilisation et développement des compétences		



LES FACTEURS DE RISQUES

(et sous-thèmes) – éclairer le travail – préparer le plan d'action

FACTEURS DE RISQUE	SITUATION DE CONTRAINTES / DE RESSOURCES	AXE DE RÉFLEXION
RAPPORTS SOCIAUX ET RELATIONS AU TRAVAIL		
Coopérations/soutien/entraide Soutien des supérieurs hiérarchiques Violence interne au travail Reconnaissance dans le travail		
CONFLITS DE VALEUR		
Conflits éthiques Qualité empêchée Travail inutile		
INSÉCURITÉ DE L'EMPLOI, INCERTITUDE SUR L'AVENIR		
Perspectives professionnelles Évolutions Conduite de changement dans l'entreprise		

INCLURE LES RPS AU DUERP



FACTEUR DE RPS	SITUATION DE TRAVAIL CONTRAIGNANTES	EFFETS PROBABLES	NIVEAU RISQUE	SOLUTION EXISTANTE	ACTION À MENER	PERSONNE EN CHARGE + DÉLAIS

ÉVALUATION DES RPS :

- Découpage par unité de travail
- Au travers des facteurs de RPS de Gollac (Collège d'expertise, 2008)
 - Ces facteurs ne doivent pas être envisagés séparément
- Pas uniquement une énumération de facteurs (ou coche oui/non)
 - Faire un lien avec les situations de travail réelles / vécues
- Niveau de risque → Cotation propre à chaque entreprise
Estimation du niveau de risque : fonction de la durée d'exposition, de la fréquence, du travail ressenti...
 - Variabilité (de personnes, d'organisations du travail, des facteurs extérieurs...) complexifie l'appréciation

BIBLIOGRAPHIE RPS ET DUERP,

pour en savoir plus :



- **Brochures INRS :**
 - Évaluer les facteurs de risques psychosociaux : l'outil RPS-DU (ED 6140)
 - Risques psychosociaux et document unique. Vos questions, nos réponses. (ED 6139)
 - ...
- **Mesurer les facteurs psychosociaux de risque au travail pour les maîtriser**
 - Rapport du collège d'expertise de Gollac, 2008.